



# Exploitant de manège (H/F/X)

Animaux - Elevage

Apprentissage

**Durée**

3 ans

**Tranche d'âge**

- de 18 ans

18 à 25 ans

**Finalité**

Certificat

**Pratique en entreprise / Alternance**

Oui

**Métier en pénurie / Fonction critique**

Non

Les chevaux sont ton dada ? Fais de ta passion pour le monde de l'équitation ton métier grâce à cette formation d'Exploitant de manège !

L'Exploitant et l'Exploitante de manège gèrent les activités quotidiennes d'un manège : **ils montent, soignent, nourrissent et prennent soin des chevaux**. Ils s'assurent du confort et veillent à leur bien-être tant sur la piste, en balade ou dans l'écurie. Ils s'occupent aussi des activités avec le public et les cavaliers.

Au cours de ta formation, tu apprendras toutes les techniques et développeras toutes les compétences liées au métier d'Exploitant de manège :

**Soigner le cheval** : tu apprendras les différentes caractéristiques des chevaux ainsi que les techniques de soins et d'entretien d'un cheval. Tu veilles au bien-être de ton cheval tant au niveau de leur santé que de leur environnement, nourriture, activités...

**Pratiquer l'équitation** : tu perfectionnes tes techniques d'équitation et apprends à entraîner les chevaux.

**Enseigner l'équitation** : tu te formes à préparer et dispenser des cours d'équitation, selon les différents niveaux possibles et objectifs voulus. Tu accompagnes des débutants ou confirmés.



**Gérer un manège** : tu apprends à organiser et encadrer des activités au sein du manège. Événements, initiations, ateliers, promenades, concours, compétitions... à encadrer des cavaliers et gérer tous les aspects du manège.

**Respecter les règles** : tu apprends à mettre en place et à respecter les différentes règles de sécurité et d'hygiène liée à cette activité professionnelle. Tu développes ton éthique et ta déontologie.

Le métier développé par l'IFAPME met l'accent sur la polyvalence des activités rencontrées par les travailleurs de ce secteur.

Alors si tu souhaites que ton avenir professionnel évolue au galop, rends-toi dans l'un des Centres IFAPME pour débiter ta formation !

**La pratique en entreprise est obligatoire dans cette formation** via le modèle de formation en alternance (<https://www.ifapme.be/decouvrir-lalternance>) : ± 1j. de cours généraux, théoriques ou pratiques en Centre et ± 4j. de pratique en entreprise par semaine ; rémunérés.

#### Débouché(s) métier(s)

Employé / Employée dans un manège, un centre équestre

Employé / Employée dans un hippodrome, une écurie, un élevage

#### Débouché(s) future(s) formation(s)

Exploitant de manège (<https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/exploitant-de-manege>) (adulte)

Maréchal-ferrant (<https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/marechal-ferrant>) (adulte)

#### Point(s) fort(s)

Inscription gratuite Sur le terrain Proche des animaux Contact client Activités variées

#### Finalité

Certificat d'apprentissage homologué par la Communauté française

---

## Aptitudes

L'exploitant de manège doit être capable de soigner le cheval, de pratiquer l'équitation et de participer à l'enseignement de l'équitation. Il peut également gérer et animer des cavaliers ou un événement et se lancer dans la vie professionnelle.



## Programme

### 1ère année :

V06/1 Soigner le cheval: hippologie (64h)

V06/1 S'intégrer dans la vie professionnelle (3h)

V06/1 Pratiquer l'équitation (72h)

V06/1 Gérer un groupe: droit (9h)

V06/1 Soigner le cheval: vétérinaire (24h)

V06/1 Soigner le cheval: maréchalerie (8h)

### 2ème année :

V06/2 Soigner le cheval: maréchalerie (10h)

V06/2 Soigner le cheval: vétérinaire (22h)

V06/2 Pratiquer l'équitation (67h)

V06/2 Gérer un groupe: secourisme (6h)

V06/2 Gérer un groupe: animation (3h)

V06/2 Soigner le cheval: hippologie (12h)

### 3ème année :

V06/3 Soigner le cheval: maréchalerie (9h)

V06/3 Gérer un groupe: droit (3h)

V06/3 S'intégrer dans la vie professionnelle (3h)

V06/3 Gérer un groupe: animation (3h)

V06/3 Soigner le cheval: hippologie (6h)

V06/3 Soigner le cheval: vétérinaire (31h)

V06/3 Pratiquer l'équitation (53h)

V06/3 Participer à l'enseignement de l'équitation (26h)



## Conditions d'admission à une formation pour jeunes

### Age

Avoir **15 ans** accomplis au moment de votre inscription.

L'**âge maximum varie** en fonction de la durée du contrat d'alternance, établi dans le cadre du plan de formation avec le Référent IFAPME.

pour un contrat d'alternance de 3 ans : être âgé de 23 ans maximum au 31/12 de l'année de signature.

pour un contrat d'alternance de 2 ans : être âgé de 24 ans maximum au 31/12 de l'année de signature.

pour un contrat d'alternance de 1 an : ne pas avoir atteint 25 ans à la signature du contrat.

### Parcours

Avoir fréquenté 2 années du 1er degré de l'enseignement secondaire ordinaire ou spécialisé de forme 4.

Ou avoir suivi complètement la 3ème année de l'enseignement secondaire professionnel ordinaire ou spécialisé de forme 4.

Ou avoir fréquenté la 3ème année de différenciation et d'orientation au sein de l'enseignement ordinaire ou spécialisé de forme 4.

Ou avoir fréquenté la 2ème phase au sein de l'enseignement spécialisé de forme 3.

Ou vous disposez d'un document annonçant que vous pouvez poursuivre votre formation en alternance. Ce document est rédigé par le conseil de classe de l'établissement que vous quittez.

**Si vous n'avez pas suivi l'un des parcours ci-dessus, vous devez alors être âgé de 16 ans accomplis et passer un bilan de compétences.**

Il peut exister des conditions particulières pour quelques formations. Soyez attentif aux **mentions indiquées dans la fiche formation** que vous consulterez.



## S'inscrire à une formation pour jeunes

### Délais et informations

La conclusion d'un contrat d'alternance est **possible toute l'année**.

L'inscription à une formation en apprentissage est gratuite. Elle se fait dans un Service Alternance IFAPME (<https://www.ifapme.be/services>).

### S'inscrire

Un référent IFAPME vous accompagne dans vos démarches :

**Contactez un Service Alternance IFAPME** (<https://www.ifapme.be/services>) près de chez vous et prenez rendez-vous avec un référent IFAPME.

Le référent établira avec vous  **votre parcours de formation** en alternance en tenant compte de vos acquis scolaires, de votre projet professionnel, de vos motivations, de votre âge et de votre statut. Merci de préparer les documents suivants :

votre carte d'identité ;

votre dernier bulletin scolaire et attestations reçues ;

les coordonnées éventuelles de l'entreprise avec laquelle vous souhaitez conclure un contrat d'alternance.

Le référent vous inscrit au Centre de formation sur base du métier choisi et des informations reçues.

Si vous avez **trouvé une entreprise de formation**, votre référent contactera celle-ci pour fixer une date de signature du contrat d'alternance.





## Limal

Rue Charles Jaumotte, 7 1300 Wavre (Limal)

010 41 95 82

**Secrétariat :**

Du lundi au jeudi : de 8h à 17h

Le vendredi : de 8h à 16h

010 41 95 73

[centre.wavre@ifapme.be](mailto:centre.wavre@ifapme.be)

### Type d'inscription

Au Service IFAPME

Bon à savoir

Pour vous inscrire, contactez le Service IFAPME (<https://www.ifapme.be/services>) le plus proche de chez vous.

Vous n'avez pas trouvé toutes les infos que vous cherchiez? Prenez contact avec nos conseiller(e)s!

